



CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS
ORGANISATION DES CONCOURS
GESTION DES CARRIÈRES

CDG59 INFO

L'ACTUALITÉ LÉGISLATIVE OU RÉGLEMENTAIRE

Réf. : CDG-INFO2005-9/CDE

PLAN DE CLASSEMENT : 1-05-30 / 2-01-20

Date : le 28 avril 2005

Personnes à contacter : *Christine DEUDON - Martine DELECOURT
Sylvie TURPAIN - François BURY*
 : 03.59.56.88.48/49

DUREE DES PERIODES DE STAGE ET DE FORMATION

Sauf dispositions contraires, les agents nommés dans un nouveau cadre d'emplois sont tenus d'accomplir une période de stage dont la durée est fixée par chaque statut particulier.

Au cours de ce stage, ils sont souvent astreints à suivre des périodes obligatoires de formation pour la titularisation. En outre, des formations après la titularisation peuvent également être prévues par les statuts particuliers et conditionner alors l'avancement au grade supérieur.

Les durées de stage et de formation sont récapitulées par filière et par grade dans ce fascicule.

N.B. : *Les agents nommés sur la base du dispositif de résorption de l'emploi précaire précisé dans la loi n°2001-2 du 03/01/2001 doivent accomplir une période de stage égale à la moitié de la durée réglementaire par concours prévue par les statuts particuliers.*

En outre, lorsque les statuts particuliers le prévoient, les stagiaires doivent suivre la formation de perfectionnement prévue pour les agents accédant au même cadre d'emplois par la voie de la promotion interne.

SOMMAIRE

➤ FILIERE ADMINISTRATIVE	PAGE 4
• Administrateur	
• Attaché	
• Rédacteur	
• Adjoint administratif	
• Agent administratif	
➤ FILIERE TECHNIQUE	PAGE 5
• Ingénieur en chef de classe normale	
• Ingénieur	
• Technicien supérieur	
• Contrôleur de travaux	
• Agent de maîtrise	
• Agent technique qualifié	
• Agent technique	
• Conducteur de véhicules	
• Agent de salubrité qualifié	
• Agent de salubrité	
• Agent d'entretien	
• Gardien d'immeuble	
➤ FILIERE ANIMATION	PAGE 6
• Animateur	
• Adjoint d'animation	
• Agent d'animation	
➤ FILIERE CULTURELLE	PAGE 7
✖ SECTEUR ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	PAGE 7
• Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 1 ^{ère} catégorie	
• Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 2 ^{ème} catégorie	
• Professeur d'enseignement artistique de classe normale	
• Assistant spécialisé d'enseignement	
• Assistant d'enseignement artistique	
✖ SECTEUR PATRIMOINE ET BIBLIOTHEQUES	PAGE 8
• Conservateur du patrimoine de 2 ^{ème} classe	
• Conservateur de bibliothèques de 2 ^{ème} classe	
• Attaché de conservation du patrimoine	
• Bibliothécaire	
• Assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques de 2 ^{ème} classe	
• Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques de 2 ^{ème} classe	
• Agent qualifié du patrimoine de 2 ^{ème} classe	
• Agent du patrimoine de 2 ^{ème} classe	

- **FILIERE MEDICO-SOCIALE** PAGE 9
- ✖ **SECTEUR MEDICO-SOCIAL**
 - ♦ Médecin de 2^{ème} classe
 - ♦ Psychologue de classe normale
 - ♦ Sage - femme de classe normale
 - ♦ Puéricultrice cadre de santé
 - ♦ Puéricultrice de classe normale
 - ♦ Infirmier cadre de santé, rééducateur cadre de santé, assistant médico-technique cadre de santé
 - ♦ Infirmier de classe normale
 - ♦ Rééducateur de classe normale
 - ♦ Auxiliaire de puériculture
 - ♦ Auxiliaire de soins
 - ✖ **SECTEUR MEDICO-TECHNIQUE** PAGE 10
 - ♦ Biogiste, vétérinaire, pharmacien de 2^{ème} classe
 - ♦ Assistant médico-technique
 - ♦ Aide médico-technique
 - ✖ **SECTEUR SOCIAL** PAGE 11
 - ♦ Conseiller socio-éducatif
 - ♦ Assistant socio-éducatif
 - ♦ Educateur de jeunes enfants
 - ♦ Moniteur - Educateur
 - ♦ Agent social qualifié de 2^{ème} classe
 - ♦ Agent social
 - ♦ Agent territorial spécialisé de 2^{ème} classe des écoles maternelles (A.T.S.E.M.)
- **FILIERE SECURITE** PAGE 12
- ♦ Chef de service de police municipale de classe normale
 - ♦ Gardien de police municipale
 - ♦ Garde champêtre
- **FILIERE SPORTIVE** PAGE 13
- ♦ Conseiller des activités physiques et sportives
 - ♦ Educateur des activités physiques et sportives
 - ♦ Opérateur des activités physiques et sportives

☞ **LES ABREVIATIONS RENCONTREES DANS CE FASCICULE :**

- F.I.A. : Formation initiale d'application
F.A.T. : Formation avant titularisation
F.A.E. : Formation d'adaptation à l'emploi

➤ FILIERE ADMINISTRATIVE

CATEGORIE A	GRADE	STAGE		FORMATION INITIALE		
		Mode d'accès	Durée	F.I.A.	Avant titularisation	Après titularisation
					F.A.T.	F.A.E.
	Administrateur	Concours	6 mois	Elève du C.N.F.P.T. 18 mois avant leur nomination	-	-
		Promotion interne	6 mois	3 mois	-	-
	Attaché	Concours	1 an	-	6 mois	6 mois dans les 3 ans
		Promotion interne	6 mois	-	1 mois	2 mois dans l'année
	Rédacteur	Concours	1 an	-	3 mois	3 mois dans les 2 ans
		Promotion interne	6 mois	-	1 mois	2 mois dans l'année
CATEGORIE B	Adjoint administratif	Concours ⁽¹⁾	1 an	-	-	-
		Promotion interne ⁽¹⁾	1 an	-	-	-
	Agent administratif	Recrutement direct ⁽¹⁾	1 an	-	-	-

(1) Les agents, qui antérieurement à leur nomination, avaient la qualité de fonctionnaire, sont dispensés de stage à condition qu'ils aient accompli deux ans au moins de services publics effectifs dans un emploi de même nature.

➤ FILIERE TECHNIQUE

GRADE	STAGE		FORMATION INITIALE	
	Mode d'accès	Durée	Avant titularisation	Après titularisation
			F.A.T.	F.A.E.
CATÉGORIE A	Ingénieur en chef de classe normale	Concours	1 an	3 mois 3 mois dans les 2 ans
	Ingénieur	Concours	1 an	3 mois 3 mois dans les 2 ans
		Promotion interne	6 mois	1 mois 2 mois dans l'année
CATÉGORIE B	Technicien supérieur	Concours	1 an	3 mois 3 mois dans les 2 ans
		Promotion interne	6 mois	3 mois 3 mois dans les 2 ans
CATÉGORIE C	Contrôleur de travaux	Concours	1 an	3 mois 3 mois dans les 2 ans
		Promotion interne	6 mois	1 mois 2 mois dans l'année
	Agent de maîtrise	Concours ⁽¹⁾	1 an	- -
		Promotion interne ⁽¹⁾	1 an	- -
	Agent technique qualifié	Concours ⁽¹⁾	1 an	- -
		Promotion interne ⁽¹⁾	1 an	- -
	Agent technique	Concours ⁽¹⁾	1 an	- -
	Conducteur de véhicules	Recrutement sur titres + examen psychotechnique ⁽¹⁾	1 an	- -
	Agent de salubrité qualifié	Recrutement direct pour : - exercer l'emploi d'égoutier travaillant de façon continue en réseau souterrain, - organiser les convois mortuaires. <i>Examen d'aptitude pour exercer les fonctions d'agent de désinfection.</i>	1 an	- -
	Agent de salubrité	Recrutement direct pour exercer l'emploi d'égoutier, d'éboueur, de fossoyeur. <i>Examen d'aptitude pour exercer les fonctions d'agent de désinfection.</i>	1 an	- -
	Agent d'entretien	Recrutement direct ⁽¹⁾	1 an	- -
	Gardien d'immeuble	Concours ⁽¹⁾	1 an	- -
		Promotion interne ⁽¹⁾	1 an	- -

(1) Les agents, qui antérieurement à leur nomination, avaient la qualité de fonctionnaire, sont dispensés de stage à condition qu'ils aient accompli deux ans au moins de services publics effectifs dans un emploi de même nature.

➤ FILIERE ANIMATION

GRADE	STAGE		FORMATION INITIALE		
	Mode d'accès	Durée	Avant titularisation	Après titularisation	
			F.A.T.	F.A.E.	
CATEGORY B	Animateur	Concours	1 an	3 mois	3 mois dans les 2 ans
		Promotion interne	6 mois	1 mois	2 mois dans l'année
CATEGORY C	Adjoint d'animation	Concours	1 an	-	-
		Promotion interne	1 an	-	-
	Agent d'animation	Recrutement direct	1 an	-	-

➤ FILIERE CULTURELLE

❖ SECTEUR ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

	GRADE	STAGE		FORMATION INITIALE
		Mode d'accès	Durée	
CATÉGORIE A	Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 1 ^{ère} catégorie	Concours	1 an	2 mois
	Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 2 ^{ème} catégorie	Concours	1 an	2 mois
		Promotion interne	6 mois	1 mois
	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	Concours	1 an	2 mois
		Promotion interne	6 mois	-
CATÉGORIE B	Assistant spécialisé d'enseignement artistique	Concours	1 an	2 mois
		Promotion interne	1 an	2 mois
	Assistant d'enseignement artistique	Concours	1 an	2 mois

➤ FILIERE CULTURELLE

➤ SECTEUR PATRIMOINE ET BIBLIOTHEQUES

GRADE	STAGE		FORMATION INITIALE		
	Mode d'accès	Durée	F.I.A.	Avant titularisation	Après titularisation
				F.A.T.	F.A.E.
CATÉGORIE A	Conservateur du patrimoine de 2 ^{ème} classe	Concours	6 mois	Elève du C.N.F.P.T. 18 mois avant leur nomination	-
		Promotion interne	1 an	6 mois	-
	Conservateur de bibliothèques de 2 ^{ème} classe	Concours	6 mois	Elève du C.N.F.P.T. 18 mois avant leur nomination	-
		Promotion interne	1 an	6 mois	-
	Attaché de conservation du patrimoine	Concours	1 an	-	6 mois 6 mois dans les 3 ans
		Promotion interne	6 mois	-	1 mois 2 mois dans l'année
	Bibliothécaire	Concours	1 an	-	6 mois 6 mois dans les 3 ans
		Promotion interne	6 mois	-	1 mois 2 mois dans l'année
CATÉGORIE B	Assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques de 2 ^{ème} classe	Concours	1 an	-	3 mois 3 mois dans les 2 ans
		Promotion interne	6 mois	-	1 mois 2 mois dans l'année
	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques de 2 ^{ème} classe	Concours	1 an	-	3 mois 3 mois dans les 2 ans
		Promotion interne	6 mois	-	1 mois 2 mois dans l'année
CATÉGORIE C	Agent qualifié du patrimoine de 2 ^{ème} classe	Concours ⁽¹⁾	1 an	-	-
		Promotion interne ⁽¹⁾	1 an	-	-
	Agent du patrimoine de 2 ^{ème} classe	Recrutement direct ⁽¹⁾	1 an	-	-

(1) Les agents, qui antérieurement à leur nomination, avaient la qualité de fonctionnaire, sont dispensés de stage à condition qu'ils aient accompli deux ans au moins de services publics effectifs dans un emploi de même nature.

➤ FILIERE MEDICO-SOCIALE

❖ SECTEUR MEDICO-SOCIAL

GRADE	STAGE		FORMATION INITIALE AVANT TITULARISATION
	Mode d'accès	Durée	
CATÉGORIE A	Médecin de 2 ^{ème} classe	Concours	1 an
	Psychologue de classe normale	Concours	1 an
	Sage – femme de classe normale	Concours	1 an
	Puéricultrice cadre de santé	Concours	1 an
	Puéricultrice de classe normale	Concours	1 an
	Infirmier cadre de santé, Rééducateur cadre de santé, Assistant médico-technique cadre de santé	Concours	1 an
CATÉGORIE B	Infirmier de classe normale	Concours	1 an
	Rééducateur de classe normale	Concours	1 an
CATÉGORIE C	Auxiliaire de puériculture	Concours ⁽¹⁾	1 an
	Auxiliaire de soins	Concours ⁽¹⁾	1 an

(1) Les agents, qui antérieurement à leur nomination, avaient la qualité de fonctionnaire, sont dispensés de stage à condition qu'ils aient accompli deux ans au moins de services publics effectifs dans un emploi de même nature.

➤ FILIERE MEDICO-SOCIALE

❖ SECTEUR MEDICO-TECHNIQUE

CATEGORIE A	GRADE	STAGE		FORMATION INITIALE AVANT TITULARISATION
		Mode d'accès	Durée	
CATEGORIE B	Biographe, vétérinaire, pharmacien de 2 ^{ème} classe	Concours	1 an	2 mois
CATEGORIE C	Assistant médico-technique	Concours	1 an	-
	Aide médico-technique	Recrutement direct ⁽¹⁾	1 an	-

(1) Les agents, qui antérieurement à leur nomination, avaient la qualité de fonctionnaire, sont dispensés de stage à condition qu'ils aient accompli deux ans au moins de services publics effectifs dans un emploi de même nature.

➤ FILIERE MEDICO-SOCIALE

➤ SECTEUR SOCIAL

	GRADE	STAGE		FORMATION INITIALE AVANT TITULARISATION
		Mode d'accès	Durée	
CATEGORY A	Conseiller socio-éducatif	Concours	1 an	-
		Promotion interne	6 mois	-
CATEGORY B	Assistant socio-éducatif	Concours	1 an	-
	Educateur de jeunes enfants	Concours	1 an	-
	Moniteur - Educateur	Concours	1 an	
CATEGORY C	Agent social qualifié de 2 ^{ème} classe	Concours	1 an	-
	Agent social	Recrutement direct ⁽¹⁾	1 an	-
	Agent territorial spécialisé de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles (A.T.S.E.M.)	Concours ⁽¹⁾	1 an	-

(1) Les agents, qui antérieurement à leur nomination, avaient la qualité de fonctionnaire, sont dispensés de stage à condition qu'ils aient accompli deux ans au moins de services publics effectifs dans un emploi de même nature.

➤ FILIERE SECURITE

GRADE	STAGE		FORMATION INITIALE D'APPLICATION	FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE
	Mode d'accès	Durée		
CATEGORY B	Chef de service de police municipale	Concours	15 mois	9 mois ⁽²⁾
		Promotion interne	6 mois	4 mois
CATEGORY C	Gardien de police municipale	Concours	1 an	6 mois
	Garde Champêtre	Concours	1 an	3 mois

(2) La durée de la période obligatoire de formation est réduite à 6 mois pour les candidats ayant suivi antérieurement la formation obligatoire prévue pour les candidats nommés agents de police municipale stagiaires (article 5 du décret n° 94-732 du 24/08/1994 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de police municipale) ou justifiant de quatre ans de services effectifs dans le cadre d'emplois des agents de police municipale.

(3) La formation continue obligatoire conditionne l'avancement aux grades supérieurs des cadres d'emplois des chefs de service de police municipale et des agents de police municipale.

➤ FILIERE SPORTIVE

GRADE	STAGE		FORMATION INITIALE	
	Mode d'accès	Durée	Avant titularisation	Après titularisation
			F.A.T.	F.A.E.
CATEGORY A	Conseiller des activités physiques et sportives	Concours	1 an	6 mois 6 mois dans les 3 ans
		Promotion interne	6 mois	1 mois 2 mois dans l'année
CATEGORY B	Educateur des activités physiques et sportives	Concours	1 an	3 mois 3 mois dans les 2 ans
		Promotion interne	6 mois	1 mois 2 mois dans l'année
CATEGORY C	Opérateur des activités physiques et sportives	Concours ⁽¹⁾	1 an	- -

(1) Les agents, qui antérieurement à leur nomination, avaient la qualité de fonctionnaire, sont dispensés de stage à condition qu'ils aient accompli deux ans au moins de services publics effectifs dans un emploi de même nature.